diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

L’UE28 : la Croatie, ça change quoi ?

vendredi 28 juin 2013,par Pierre VERLUISE

Citer cet article / To cite this version :
Pierre VERLUISE, **L’UE28 : la Croatie, ça change quoi ?** , *Diploweb.com : la revue géopolitique, 28 juin 2013.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via **la page suivante** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Quel est le poids relatif de la Croatie dans la nouvelle Union européenne à 28 ? Parce que chaque élargissement bouscule nos repères, considérons successivement le territoire, la population et l'économie.

Avec l'adhésion de la Croatie, le territoire de l'UE s'agrandit de 56 542 km2 et la population augmente de 4 398 150 habitants, mais la Croatie représente seulement 0,33% du PIB de l'UE28. Illustré de 7 graphiques et d'un tableau de synthèse. Ces illustrations sont rassemblées dans un fichier pdf installé en pied de page, destiné à des fins pédagogiques.

LES ELARGISSEMENTS post-guerre froide (1995, 2004 et 2007) ont bousculé nos repères européens.

L'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, prévue pour le 1er juillet 2013 modifie une nouvelle fois ces paramètres [1]. Voici l'occasion d'une mise à jour.

Sans prétendre à l'exhaustivité [2], considérons successivement le territoire, la population et l'économie de l'UE28 et de la Croatie.

I. Le territoire de l'UE s'agrandit de 56 542 km2

Distinguons d'abord l'échelle de l'UE puis l'échelle mondiale.

À l'échelle de l'Union européenne, quel est l'apport de la Croatie ?

À 27 l'Union européenne affichait une superficie totale - y compris les eaux intérieures [3] - de 4 403 438 km2 .

La superficie de la Croatie est de 56 542 km2 [4] . Observons le graphique 1 pour visualiser les proportions.

L'UE28 s'étend désormais, y compris les eaux intérieures, sur environ [5] 4 459 980 km2. La Croatie représente 1,26 % de la superficie de l'UE28.

La Croatie est délimitée au nord par la Slovénie (sur 501 km) et la Hongrie (329 km), à l'est par la Serbie (Voïvodine, 241 km), et au sud par la Bosnie-Herzégovine (932 km) et le Monténégro (25 km). Autrement dit, l'UE28 se rapproche de deux candidats officiels (Monténégro et Serbie) et d'un candidat potentiel (Bosnie-Herzégovine). La Commission européenne laisse parfois penser qu'elle verrait bien la Croatie tirer ces pays vers l'acquis communautaire mais rien ne permet d'affirmer que les Croates en aient vraiment envie.

À l'échelle de la planète, comment se situe l'UE28 ? La réponse se trouve sur le graphique 2 : Superficie des plus grands pays du monde et de l'UE28, en km2.

Comme chacun s'en doutait, l'adhésion de la Croatie ne modifie pas le rang de l'Union européenne – qui n'est pas un « pays » – par rapport aux États les plus étendus du monde. Loin derrière la Russie, le Canada, la Chine, les États-Unis, le Brésil et l'Australie… arrive l'Union européenne dans sa configuration à 28 comme précédemment à 27. Même en finalisant les candidatures officielles et potentielles connues à ce jour [6], l'UE resterait derrière ces immenses territoires.

Retenons que **l'UE28 est 3,8 fois moins étendue que la Russie et 2 fois plus petite que les États-Unis**. La comparaison des produits intérieurs bruts de la Russie et des États-Unis démontre – cependant – qu'il n'y a pas de lien systématique entre superficie et richesse. Beaucoup d'autres paramètres entrent en ligne de compte, dont la maîtrise du territoire, l'organisation politique, les performances économiques et la dynamique de la population.

II. La population de l'UE augmente de 4 398 150 habitants

Considérons la population croate sur le graphique 3 : Population, la Croatie.

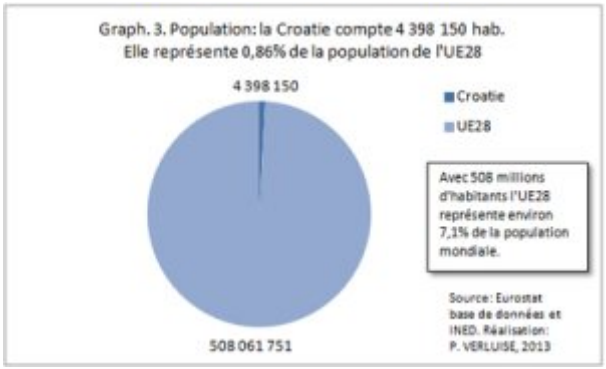

La Croatie compte 4 398 150 habitants [7] [8]. Ils viennent s'ajouter aux 503 663 601 habitants de l'UE27. Résultat, la population de l'UE28 atteint 508 061 751 personnes. La population croate représente 0,86% de la population de l'UE28.

Ainsi l'Union européenne augmente encore sa population, ce qui ne manquera pas d'être utilisé pour valoriser son importance à l'échelle planétaire. L'Union européenne – qui rappelons-le n'est pas un pays – se place derrière la Chine (1e) et l'Inde (2e). L'UE28 compte cependant plus d'habitants que les États-Unis (3e), l'Indonésie (4e), le Brésil (5e) ou le Pakistan (6e).

Il serait pourtant judicieux de ne pas perdre de vue les deux points suivants. Premièrement, l'UE28 ne représente que 7,1% de la population mondiale. Deuxièmement, la dynamique démographique de l'UE28 – marquée par le vieillissement accéléré d'une majorité de pays membres et le dépeuplement de nombreuses régions – n'est en rien comparable à la dynamique démographique des États-Unis. Certes, les habitants des États-Unis sont moins nombreux que ceux de l'Union européenne, mais leur fécondité (2 enfants par femme) est proche du seuil de renouvellement. L'attractivité du pays lui permet, en outre, d'avoir un accroissement migratoire qui contribue à accélérer sa croissance démographique. Alors que dans le cas de l'Union européenne, l'indice synthétique de fécondité approche seulement 1,6. C'est l'accroissement migratoire qui fournit à l'UE les quatre cinquièmes de son accroissement total légèrement positif, combiné au vieillissement [9]. La Croatie, avec un indice synthétique de fécondité compris entre 1,5 et 1,4 n'inverse en rien la tendance et contribue à la situation démographique dégradée de l'UE. Résultat, la part de l'UE – à configuration égale – dans la population mondiale pourrait continuer à diminuer d'ici le milieu du XXIe siècle. Parce que d'autres parties du monde voient leur population augmenter plus rapidement. Voici pourquoi le chiffre de 508 millions d'habitants ne doit pas nourrir l'illusion de la puissance du nombre.

III. Economie : la Croatie représente 0,33% du PIB de l'UE28

Le poids économique relatif de la Croatie est inférieur à son apport en territoire et en population. Parce qu'il s'agit encore d'un pays relativement pauvre, au regard des standards de l'UE.

Pour en rendre compte visuellement, considérons le graphique 4 : PIB, prévisions 2013, en millions d'euros.

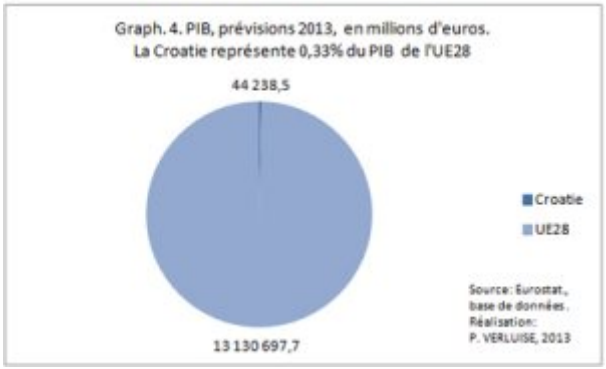

Avec un PIB prévu en 2013 à 44 238,5 millions d'euros, la Croatie devrait représenter 0,33% du PIB de l'UE28.

Rappelons que les 10 pays entrés en 2004 pesaient à peine 5% du PIB de l'UE25 mais 16% de la population de l'UE élargie [10]. Proportions qui furent – à l'époque – peu mises en avant dans le débat public.

Le faible poids économique relatif de la Croatie s'explique sur les deux graphiques suivants. Le graphique 5 présente le PIB par habitant en euros, 2012.

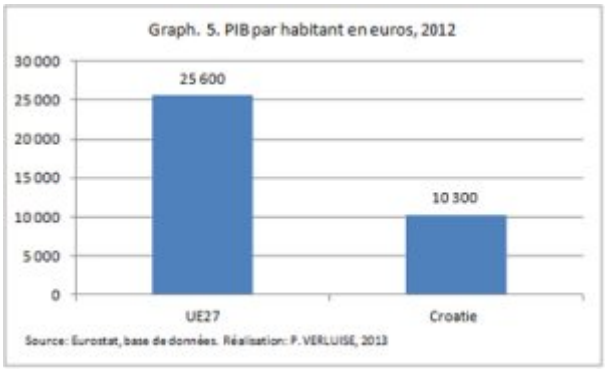

Exprimé en euros, le PIB par habitant de la Croatie est 2,48 fois inférieur à celui de l'UE27.

Le graphique 6 atténue les différences parce qu'il est exprimé en Standards de pouvoir d'achat (SPA) [11]. Pour le dire simplement, le PIB par hab. en SPA permet en éliminant les différences de niveau de prix entre les pays de comparer des niveaux de vie.

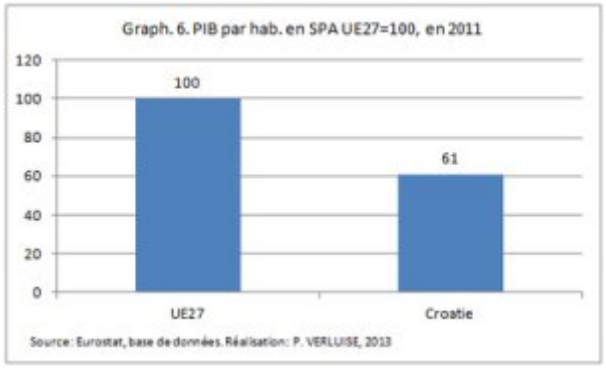

Avec un PIB par habitant en SPA placé à 61 (UE27=100) en 2011 (dernière année disponible), la Croatie se situe légèrement en dessous de la Pologne (64) mais loin devant la Bulgarie (46). Il n'en demeure pas moins qu'il faudra très probablement à la Croatie plusieurs décennies avant de dépasser la moyenne de l'UE, y compris en cas d'adhésion d'autres pays des Balkans occidentaux qui feraient pourtant baisser le niveau moyen.

Après avoir affiché de bonnes performances économiques entre 2003 et 2006 (+5% de croissance annuelle en moyenne) et alors qu'elle est souvent présentée comme l'économie la plus avancée de la zone Danube-Balkans, la Croatie connaît une tendance inverse à partir de 2008, avec une récession de **-6,9 % en 2009 ; -2,3 en 2010 ; 0 en 2011 et -2% en 2012**. La crise met en évidence les limites du modèle de croissance croate, basé sur la consommation des ménages.

Au vu des prévisions, 2013 et 2014 devraient être difficiles, comme le montre le graphique 7 : Taux de croissance du PIB réel, en volume.

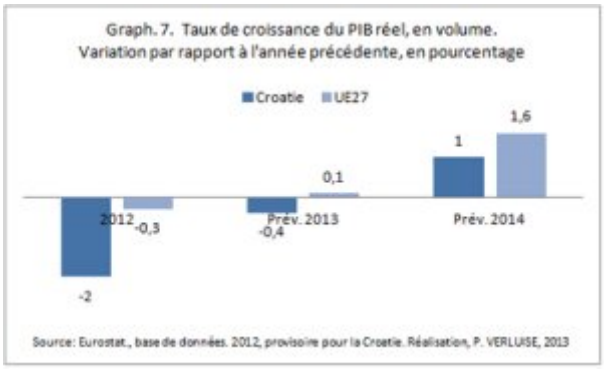

En matière de taux de croissance du PIB réel, la Croatie fait moins bien que l'UE27 en 2012 (Croatie -2% ; UE27 -03%) comme en 2013 (Croatie -0,4% ; ex-UE27 +0,1%), voire en 2014 (Croatie +1 ; ex-UE27 +1,6%). Certes, il s'agit de prévisions – peut-être optimistes pour l'UE en 2014 – mais l'intégration de la Croatie n'apportera très probablement pas en 2013 le souffle tant attendu par l'UE. D'autant que la Croatie investit moitié moins que l'UE en Recherche et Développement [12]. C'est pourquoi il est difficile de comprendre la déclaration du Commissaire européen Štefan Füle le 17 avril 2013 : « La Croatie arrive à un moment où l'Union européenne traverse sa crise économique et financière la plus grave. De nombreuses décisions ont été prises pour surmonter la crise au cours des dernières années et **la Croatie peut maintenant apporter sa contribution à la résolution [de cette crise de l'UE]** . [13] » **Une déclaration très « politique » qui fait penser à une forme de déni puisqu'on ne voit pas en quoi la Croatie pourrait à court terme aider l'UE à sortir de la crise**, ne serait-ce que pour des raisons de volume. Même avec un taux de croissance du PIB réel de 5% par an, une économie qui représente 0,33% du PIB de l'UE aurait un impact marginal sur le PIB de l'UE.

D'autant que les taux d'emploi demeurent beaucoup plus réduits en Croatie que dans l'UE. Alors que le taux d'emploi des femmes dans l'UE27 atteint en 2012 62,4%, il est à 50,2% en Croatie [14]. Alors que le taux d'emploi des hommes se place à 74,6% dans l'UE27 en 2012, il reste à 60,6% en Croatie [15]. Le différentiel de chômage ne suffit très probablement pas à expliquer ces différences. Pour autant, il faut avoir à l'esprit que le chômage frappe en 2012 environ 10,5% de la population activede l'UE27 – ce qui est déjà considérable - mais 15,9% en Croatie [16]. Un salaire minimum à 374 euros en 2013 [17] suffira-t-il à rendre le territoire attractif pour les investisseurs ? Si oui, la Croatie doit poursuivre la lutte contre la corruption afin d'améliorer le climat des affaires. Avec un indice de perception de la corruption à 46 sur 100 en 2012, la Croatie se place loin de la France (71) et plus encore du Danemark ou de la Finlande (90) [18]. Or la corruption ne fait pas bon ménage avec le développement… ni avec la démocratie.

Tableau de synthèse : la part de la Croatie dans l'UE28

La part de la Croatie dans l'UE28	
Superficie	1,26%
Population	0,86%
PIB	0,33%
Sources: INSEE, Eurostat, INED. Réalisation : P. VERLUISE, 2013	

En résumé, la Croatie représente 1,26% de la superficie de l'UE28, 0,86% de sa population mais seulement 0,33% de son PIB.

L’adhésion de la Croatie démontre – une fois de plus – la pertinence de cette **quasi-règle** : l’Union européenne reste attractive pour les pays pauvres (élargissements de 2004, 2007 et 2013) mais devient répulsive pour les pays riches (Norvège, Suisse, et maintenant Islande [19]). Depuis 1995, aucun pays entré dans l’UE n’affiche au moment de son adhésion un PIB par habitant en SPA supérieur à la moyenne de l’UE. Certes, il a été démontré que la majorité des pays entrés en 2004 ou 2007 poursuivent leur « rattrapage » économique en dépit de la crise économique engagée en 2008 [20]. Il faudra, cependant une grande maîtrise des techniques de communication pour convaincre qu’intégrer systématiquement des pays pauvres enrichit l’Union européenne et la rend plus puissante dans un monde multipolaire marqué par l’émergence de nouvelles puissances [21].

Copyright 19 Mai 2013-Verluise/Diploweb.com

Mise en ligne initiale 19 mai 2013

Plus

. Les illustrations de cet article sont rassemblées dans le fichier pdf ci-dessous, destiné à des fins pédagogiques.

UE28 : territoire, population, économie
La Croatie, ça change quoi ?

. Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, *Géopolitique de l’Europe*, classes préparatoires commerciales, nouveau programme, 2e édition. Ed. Sedes-Armand Colin, 1er septembre 2014.

De tous les continents, l’Europe est celui dont la définition suscite régulièrement les plus vives controverses. Où commence-t-elle ? Où s’arrête-t-elle ?

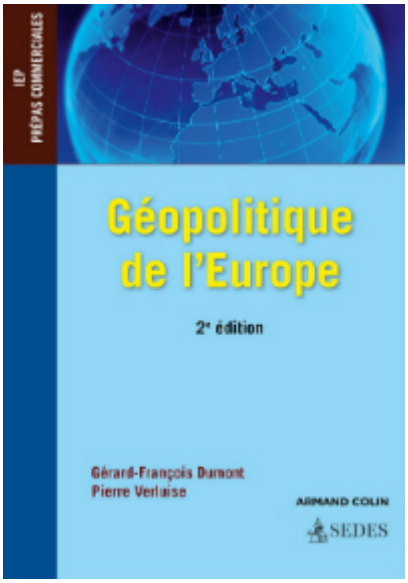

Dumont-Verluise-Geopolitique-de-l-europe-sedes-armand-colin-200

Cette géopolitique de l'Europe traite du territoire composite qui s'étend de l'Atlantique à la vaste Russie. Sa configuration en a été profondément remodelée depuis la fin de la Guerre froide. L'Union européenne des 28 y est l'un des acteurs, aux côtés d'un ensemble d'États et d'institutions qui concourent à une dynamique européenne complexe.
La méthode, délibérément pluridisciplinaire, permet d'en comprendre les ramifications et d'en analyser les enjeux présents et futurs.
Cette édition, parfaitement actualisée, tient compte de la dimension géopolitique des événements les plus récents.

Le recteur Gérard-François Dumont est professeur à l'Université de Paris IV Sorbonne, directeur de la revue Population & Avenir.
Pierre Verluise est professeur en CPGE, chargé de cours à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, directeur du site Diploweb.com.

Plus sur le site de l'éditeur

Annexe

Aide financière de l'UE à la Croatie [22]
Dotation financière pour 2013 : 93,5 millions d'euros.

La Croatie a accès :
. au volet I de l'IAP (aide à la transition et renforcement des institutions) ;

. au volet II de l'IAP (coopération transfrontalière) ;

. au volet III de l'IAP (développement régional) ;

. au volet IV de l'IAP (développement des ressources humaines) ;

. au volet V de l'IAP (développement rural).

La Croatie a accès aux cinq volets de l'IAP depuis qu'elle a obtenu le statut de pays candidat, et elle a reçu l'agrément pour gérer elle-même cette assistance (au titre du système de gestion décentralisée).

L'aide de l'UE est axée sur les aspects suivants :

. renforcer les institutions, et notamment améliorer l'efficacité du système judiciaire et rendre le service public moderne, transparent et orienté vers les citoyens ;

. préparer la Croatie à utiliser les fonds structurels et de cohésion de l'UE ;

. achever l'alignement du pays sur la législation de l'UE ;

. promouvoir le développement économique et social.

P.-S.

Directeur du *Diploweb.com*. Directeur de recherche à l'IRIS. P. Verluise enseigne la Géographie politique à la Sorbonne, au Magistère de relations internationales et action à l'étranger de l'Université Paris I. Il a fondé le séminaire géopolitique de l'Europe à l'Ecole de guerre. *Distinguished Professor* de Géopolitique à GEM. Pierre Verluise publie *Géopolitique des frontières européennes. Elargir, jusqu'où ?*, Paris, Editions Argos, Diffusion PUF, 20 cartes en couleur. Il publie également au format Kindle *L'Europe éclatée ?*, disponible sur Amazon.

Notes

[1] Sans nous prononcer ici avec certitude sur la date d'adhésion nous la considérons ici – par hypothèse – comme effective. Ce qui explique l'usage du présent et non du conditionnel qui serait pourtant justifié… mais plus lourd.

[2] Nous vous invitons à lire en complément l'article de Joseph Krulic, « Croatie : une adhésion si longtemps désirée à l'UE », publié sur le Diploweb.com le 24 février 2013 à l'adresse http://www.diploweb.com/Croatie-une-adhesion-si-longtemps.html . L'auteur donne des clés pour comprendre l'origine de la méfiance de l'Union européenne pour le système judiciaire croate, la question de crimes de guerres de la période 1991-1995, la situation économique et politique, la corruption et l'affaire Sanader et pourquoi l'opinion publique croate semble hésitante.

[3] Cette précision est importante parce qu'elle explique que ce chiffre soit légèrement supérieur à d'autres données. Source INSEE, base de données en ligne, consultation mai 2013.

[4] Sources : Ambassade de Croatie et Ministère des Affaires étrangères (France)

[5] Nous précisons « environ » parce l'ambassade de Croatie à Paris ne signale pas si elle intègre les eaux intérieures dans son calcul.

[6] Pour une présentation des pays candidats, cf. Pierre Verluise, Géopolitique des frontières européennes. Elargir, jusqu'où ? , éd. Argos, 2013, chapitre 1.

[7] Source Eurostat, base de données en ligne, chiffre au 1er janvier 2012. Consultation mai 2013.

[8] Près d'un quart de la population croate habite la capitale, Zagreb. Les autres villes importantes sont notamment Split, Rijeka, Osijek, Zadar, Slavonski Brod, Karlovac et Dubrovnik.

[9] Cf. Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, Géopolitique de l'Europe, Paris, Sedes, 2009.

[10] Cf. Pierre Verluise, Géopolitique de l'Europe. L'Union européenne a-t-elle les moyens de la puissance ? Paris, Ellipses, 2005, p. 57.

[11] Eurostat explique ainsi les Standards de pouvoir d'achat : « Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. L'indice de volume du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) est exprimé par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE-27) fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par tête pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'Union européenne et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que l'indice, calculé à partir des chiffres en SPA et exprimé par rapport à UE27 = 100, est destiné aux comparaisons internationales plutôt qu'aux comparaisons temporelles. » Source : Eurostat, base de données en ligne.

[12] Source : Eurostat, consultation mai 2013. En 2009 (dernière année disponible), la Croatie a consacré 0,84% de son PIB à la R&D quand l'UE27 y consacrait 2,01%. Le niveau d'effort de l'UE est – par ailleurs – très insuffisant au regard des investissements consentis par ses principaux concurrents, notamment les États-Unis et le Japon. Les institutions européennes ne cessent d'alerter à ce sujet depuis plus d'une décennie mais les élargissements de 2004 et 2007 ont été consentis à des pays qui font généralement peu d'efforts en R&D. Dans le même temps, les anciens États membres taillent dans leurs crédits. Résultat, les promesses du début des années 2000 n'ont pas été tenues. Ce qui nuit à la compétitivité de l'UE et contribue à la crise présente.

[13] Štefan Füle, "Address on the 2012 comprehensive monitoring report on Croatia", référence : SPEECH/13/330, 17 avril 2013. European Parliament, plenary debate, Strasbourg . Notre traduction.

[14] Source : Eurostat, base de données en ligne. Consultation mai 2013.

[15] Source : Eurostat, base de données en ligne. Consultation mai 2013

[16] Source : Eurostat, base de données en ligne. Consultation mai 2013

[17] Source : Eurostat, base de données en ligne. Consultation mai 2013

[18] Source : Transparency International. Consultation mai 2013.

[19] En Islande, les élections du 28 avril 2013 ont porté au pouvoir une nouvelle coalition peut favorable à l'adhésion à l'Union européenne, bien que le pays soit officiellement candidat.

[20] Pierre Verluise, « UE-27. Crise mais rattrapage des Nouveaux Etats membres ? », publié sur le Diploweb.com le 18 novembre 2012 à l'adresse http://www.diploweb.com/UE-27-Crise-mais-rattrapage-des.html

[21] Cf. Barthélémy Courmont et Eric Mottet (dir.), Repenser la multipolarité, Canada, Québec, éd. Septentrion, 2013. Cf. le chapitre rédigé par Pierre Verluise, « L'Union européenne, un modèle multipolaire ? ».

[22] Source : Commission européenne, ec.europa.eu/enlargement/instruments/funding-by-country/croatia/index_fr.htm